

**QUELQUES PISTES POUR FACILITER VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES**  
**VOUS ETES DE NATIONALITE SUISSE**

**Arrivée à Saint-Imier**

Délai légal pour déposer vos papiers :

- **14 jours**

Vous devez nous fournir les documents suivants :

- **acte d'origine**
- **livret ou acte de famille pour l'inscription des enfants**

Nous vous remettons :

- votre attestation d'établissement (CHF 14.-)

Approchez-vous également, soit :

- **du commandant d'arrondissement militaire du Jura bernois (service militaire)**  
Grand-Rue 2, 2520 La Neuveville  
Tél. 032 751 49 71
- **du centre régional de protection civile**  
Rue du Pont 20, 2720 Tramelan,  
Tél. 032 487 65 76

Lorsque vous êtes locataire d'un compteur d'électricité ou de gaz, les Services Techniques doivent également être informés, rue Agassiz 4, Tél. 032 942 44 56.

Lorsque vous êtes propriétaire d'un véhicule, nous vous prions de vous annoncer auprès de l'Office de la circulation routière du canton de Berne, rue de la Gare 3, 2710 Tavannes, Tél. 032 481 27 28

**Changement de domicile**

(Si vous habitez déjà la commune)

Délai légal pour accomplir vos formalités de changement de domicile :

- **8 jours**

Vous devez nous fournir le document suivant

- **attestation d'établissement**

Approchez-vous également, soit :

- **du commandant d'arrondissement militaire du Jura bernois (service militaire)**  
Grand-Rue 2, 2520 La Neuveville  
Tél. 032 751 49 71
- **du centre régional de protection civile**  
Rue du Pont 20, 2720 Tramelan,  
Tél. 032 487 65 76

Lorsque vous êtes locataire d'un compteur d'électricité ou de gaz, les Services Techniques doivent également être informés, rue Agassiz 4, Tél. 032 942 44 56.

Lorsque vous êtes propriétaire d'un véhicule, nous vous prions de vous annoncer auprès de l'Office de la circulation routière du canton de Berne, rue de la Gare 3, 2710 Tavannes, Tél. 032 481 27 28

**QUELQUES PISTES POUR FACILITER VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES**  
**VOUS ETES DE NATIONALITE SUISSE**

*Départ de Saint-Imier*

Avant votre départ effectif de Saint-Imier, vous devez nous apporter :

- *vosre attestation d'établissement*

Approchez-vous également, soit :

- *du commandant d'arrondissement militaire du Jura bernois (service militaire)*  
Grand-Rue 2, 2520 La Neuveville,  
Tél. 032 751 49 71
- *du centre régional de protection civile*  
Rue du Pont 20, 2720 Tramelan,  
Tél. 032 487 65 76

Lorsque vous êtes locataire d'un compteur d'électricité ou de gaz, les Services Techniques doivent également être informés, rue Agassiz 4, Tél. 032 942 44 56.

Lorsque vous êtes propriétaire d'un véhicule, nous vous prions de vous annoncer auprès de l'Office de la circulation routière du canton de Berne, rue de la Gare 3, 2710 Tavannes, Tél. 032 481 27 28

*Demande de carte d'identité / passeport*

Toute personne désirant déposer une demande doit se présenter en personne et **uniquement après avoir pris rendez-vous** au 031 635 40 00 ou sur le site internet : [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch)

Centre de document d'identité du  
District de Courtelary  
Rue de la Préfecture 2c  
2608 Courtelary

*Changement d'état civil*

Les changements d'état civil intervenus dans votre famille, tels que :

- *naissance*
- *mariage*
- *séparation*
- *divorce*
- *décès*

doivent être annoncés auprès du contrôle des habitants, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, Tél. 032 942 44 72